

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INNOVATIONS EN SANTÉ NUMÉRIQUE :

Découvrez les trois pépites de l'appel à projets IN CITU " Agir pour sa santé "



Lancé en juin 2024 par le tiers-lieu Innovation Citoyennes en Santé Numérique (IN CITU) porté par le CHU de Lille, l'appel à projets "Agir pour sa santé" a récompensé ses trois lauréats le 2 décembre dernier : les start-ups incubées au Bio-Incubateur iAVC et Happlyz Medical, et Aidette (ex Psych-Autonomia), qui bénéficient ainsi d'une dynamique unique, avec l'expérimentation au cœur d'un accompagnement estimé à 75 000€, incluant le cadrage de leur expérimentation, l'élaboration de protocoles solides et une assistance dans la recherche de financements pour transformer leurs idées en solutions concrètes, prêtes à révolutionner le secteur de la santé.

Les trois lauréats sélectionnés pour leurs projets innovants en e-santé

Pour sa première édition, 24 candidatures ont été reçues, parmi lesquelles trois projets prometteurs ont été sélectionnés :



- iAVC, incubé au Bio-Incubateur : Portée par Adrien Rousseaux et Pierre-Olivier Bussière, la solution ROMAIN cible les professionnels de santé hospitaliers en améliorant la prise en charge des patients victimes d'AVC grâce à une coordination optimisée et une gestion technique efficace. ROMAIN permet de connaître en temps réel l'heure d'arrivée des patients transférés en urgence, réduisant ainsi l'attente inutile des équipes médicales et évitant le retard dans la mobilisation des ressources. Elle cible aussi les patients en permettant de s'assurer de ne pas perdre de temps, car chaque seconde compte pour ce genre de prise en charge. Accessible via une application web et mobile, elle utilise des bracelets GPS pour suivre la position des patients durant leur transfert, envoyant des notifications en temps réel aux équipes soignantes.



- Happlyz Medical, incubé au Bio-Incubateur : Portée par Maxime Berriot et Vanessa Lesobre, LORIO par Happlyz Medical est une solution numérique innovante dédiée à la rééducation respiratoire des patients souffrant de pathologies chroniques. Grâce à une flûte électronique connectée à une interface de jeux vidéo, LORIO intègre la gamification pour rendre les exercices de respiration plus engageants. Il permet aux patients de suivre leur rééducation à domicile, tout en transmettant en temps réel les données aux professionnels de santé pour un suivi personnalisé. Cette solution améliore l'adhérence aux traitements, réduit les hospitalisations, et optimise la prise en charge des patients, notamment dans les zones sous-dotées en infrastructures.



- AIDETTE (ex Psych-Autonomia) : Portée par Ophélie Morel, la solution Aidette est une application de santé numérique intégrée à une montre fonctionnant uniquement par commande vocale. Elle répond aux besoins des patients atteints de troubles cognitifs en leur offrant des exercices de stimulation adaptés à leur pathologie, favorisant ainsi l'autonomie à domicile. La solution se distingue par son approche thérapeutique personnalisée, co-construite avec les utilisateurs et leurs aidants, permettant une utilisation intuitive sans apprentissage. Ses fonctionnalités incluent des rappels programmés et des exercices cognitifs pour ralentir la progression des troubles.

« Être lauréat de l'appel à projets IN CITU est une étape cruciale dans le cadre du déploiement de la solution ROMAIN au sein de la filière AVC du CHU de Lille. Notre système de bracelets GPS couplé à l'application web et smartphone permet de connaître en temps réel l'heure d'arrivée d'un patient. Chaque minute compte ! iAVC vise à optimiser la disponibilité et la coordination des équipes pluridisciplinaires et des ressources techniques nécessaires pour garantir une prise en charge plus sûre et plus efficace pour le patient.

La collaboration avec les équipes du CHU de Lille mettra en évidence les bénéfices attendus de ROMAIN sur les délais de prise en charge et la satisfaction des professionnels. Avec le soutien d'IN CITU, iAVC pose les bases d'un déploiement et d'une évaluation nationale de ROMAIN, à la hauteur de l'enjeu majeur de santé public adressé. » - Adrien Rousseaux et Pierre-Olivier Bussière

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INNOVATIONS EN SANTÉ NUMÉRIQUE :

Découvrez les trois pépites de l'appel à projets IN CITU " Agir pour sa santé "



Grâce à l'appel à projets, ces trois lauréats ont désormais l'opportunité de tester en vie réel leurs solutions en 2025, en étant accompagnés pendant cette phase d'expérimentation par l'ensemble des partenaires du consortium IN CITU. Toutes nos félicitations à eux !

Un appel à projets pour bénéficier de l'accompagnement du Tiers-Lieu d'expérimentation du CHU de Lille

Un appel à projets national « Agir pour sa santé » a été organisé par le tiers lieu IN CITU avec le soutien d'Eurasanté, en droite ligne avec sa mission d'accompagnement des entreprises innovantes en santé nutrition. Cet appel à projets, porté par le consortium IN CITU rassemble des partenaires engagés : le CHU de Lille, Eurasanté, La Compagnie des Tiers-Lieux, l'Université de Lille, URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France et avec le soutien de la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la Mutuelle SMH. Il est destiné à tout type de structure disposant de prototypes en e-santé prêts à être testés, et se concentre sur des thématiques essentielles : favoriser l'autonomie des patients, accompagner les aidants, et améliorer les pratiques des professionnels de santé.

Le tiers-lieu IN CITU offre un environnement unique pour les porteurs de projet, en leur permettant de tester leurs solutions en conditions réelles, directement au contact des professionnels de santé et des patients. Ces interactions renforcent la pertinence des innovations, accélèrent leur développement, et favorisent leur mise sur le marché. Cet espace d'expérimentation, véritable catalyseur d'innovation, contribue également à la dynamique économique régionale en faisant émerger des projets porteurs d'emplois et de valeur ajoutée, tout en consolidant un écosystème d'innovation au service de la santé numérique.

Cette approche structurée et collaborative complète parfaitement le dispositif d'incubation d'Eurasanté. Grâce au tiers-lieu IN CITU, dont l'expérimentation est le pilier central de l'accès au marché en santé numérique, les porteurs de projets seront non seulement accompagnés à chaque étape de leur parcours, et pourront aussi tester leurs solutions en conditions réelles, renforçant leur crédibilité sur un marché compétitif.

Un atout différenciant pour les startups au sein du tiers-lieu

Les structures impliquées dans IN CITU bénéficient d'un environnement unique. Elles recueillent des retours directs du terrain, ajustent leurs solutions grâce à des cycles de validation clinique et technique rapides, accèdent à des marchés ciblés et à des possibilités de levées de fonds ainsi qu'à des synergies entre start-ups, PME, grands groupes et institutions publiques. Ces opportunités permettent de raccourcir leur processus d'innovation tout en augmentant leur crédibilité auprès des partenaires et investisseurs. Avec le tiers-lieu IN CITU, les porteurs de projet disposent ainsi d'un tremplin unique pour transformer leur vision en réalité, tout en contribuant au dynamisme économique et technologique de la région Hauts-de-France.

En effet, sur le plan régional, il existe une forte croissance de start-ups en e-santé : 140 entreprises en 2024, soit 27% de plus qu'en 2019, et 230 millions de chiffre d'affaires (+60% par rapport à 219). Par ailleurs, sur les nouvelles start-ups entrées en incubation en 2024 au Bio-incubateur d'Eurasanté, 65% sont issues de la filière e-santé. La filière régionale se distingue particulièrement sur les segments du suivi patient (remote monitoring, téléconsultation, IoT), de l'Intelligence Artificielle et de l'hébergement de données de santé. La mise en place d'un tel tiers-lieu d'expérimentation favorise l'émergence et le développement des projets de e-santé en région.



Remise des prix de l'appel à projets IN CITU lors des CHU Healthtech Connexion Day le 2 décembre 2024 à Lille Grand Palais

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INNOVATIONS EN SANTÉ NUMÉRIQUE :

Découvrez les trois pépites de l'appel à projets IN CITU " Agir pour sa santé "



IN CITU : Un tiers-lieu qui facilite le déploiement de solutions numériques en santé

IN CITU est né en 2022 grâce à l'appel à projet national "Tiers lieux d'expérimentation", qui est une des actions majeures de la stratégie nationale d'accélération "Santé numérique" dans le cadre du plan France 2030. Porté par le CHU de Lille aux côtés de partenaires tels qu'Eurasanté, il s'agit d'un tiers-lieu d'expérimentation dédié à la mise en place de solutions numériques en santé.

Pour réaliser cela, le tiers-lieu vise à fédérer les acteurs de l'innovation en santé numérique et s'appuie sur plusieurs démarches déjà engagées et éprouvées pour expérimenter des solutions numériques innovantes en santé.

Consortium du tiers-lieu :



Partenaires :



*Vous souhaitez entrer en contact avec l'un des lauréats ?
Tester leurs solutions ?*

CONTACTEZ-NOUS

Cécile DEPAEPE, Chargée de communication - Eurasanté
cdepaepe@eurasante.com | 09 78 31 55 49

Arnaud LOUIS, Chef de projet Tiers Lieu d'Expérimentation IN CITU
arnaud.louis@chu-lille.fr | 03 20 44 59 62